

Hommage aux victimes de la guerre 1939–1945

Allocution prononcée par **Alain Alexandre**, historien, le jeudi 8 mai 2025 devant le monument aux Morts de la commune à l'occasion du 80^{ème} anniversaire de la Victoire des Alliés sur le nazisme.

- Monsieur le Maire
- Mesdames et Messieurs les Elu(e)s
- Monsieur le Président de l'Union Nationale des Combattants
- Madame et Messieurs les porte-drapeaux
- Cher(e)s, élu(e)s du Conseil Municipal des Jeunes
- Mesdames, Messieurs,

Il y a 80 ans, le 7 mai 1945 (à 2h40 du matin) à Reims, au Quartier Général du commandement allié, la capitulation sans conditions des armées nazies marque la défaite du III^{ème} Reich.

Elle est signée dans un collège technique situé à proximité de la gare par le général Jold, chef d'État-major de la Wehrmacht.

Le lendemain matin 8 mai cette reddition est annoncée, proclamée et célébrée : c'est la Victoire des Alliés. L'acte définitif est signé à Berlin dans la nuit du 8 au 9 mai.

Après la Libération du 31 août 1944, dans notre commune, la vie reprend difficilement ; le Comité Local de Libération Nationale (C.L.L.N.) présidé par les Résistants René Renaud et Louis Anquetil, œuvre pour aider les sinistrés, gérer les rationnements, réorganiser la Municipalité.

En décembre 1944, il est proposé de donner à la « Place de la Mairie » le nom de « Place du Général De Gaulle » ; mais en mars 1945 le maire, Louis Laurent, fait part à ses collègues du Conseil municipal que cette délibération ne pouvait être approuvée, le Général de Gaulle n'étant pas favorable à l'octroi de son nom à des voies publiques. Le choix se porte alors sur la dénomination de « Place des Canadiens » en l'honneur des libérateurs de la commune.

Le samedi 30 mars 1945, Louis Anquetil préside la cérémonie qui inaugure la « Rue des Martyrs » (précédemment appelée rue du Cailly) et Louis Laurent

dévoile la plaque de la « Rue Gustave Delarue » qui entoure le Stade municipal jusque là dénommée « Rue de la Vallée ».

Les 29 avril et 13 mai 1945 ont lieu les élections municipales, premières élections démocratiques depuis mai 1935 . Une nouveauté très importante : la participation des femmes à qui le vote a été accordé le 21 avril 1944 par le Comité Français de Libération Nationale (CFLN) confirmé par l'ordonnance du 5 octobre 1944 du Gouvernement Provisoire de la République Française (GPRF). Dans notre commune peuplée de 3000 habitants la loi prévoit d'élire 21 conseillers municipaux ; deux femmes sont élues :

- Georgette Delarue, veuve de Gustave Delarue, fusillé le 31 mars 1942 à proximité du camp de Compiègne-Royallieu, où il était interné depuis plusieurs mois.
- Albertine Leroux, veuve de André Leroux déporté le 24 janvier 1943 dans le camp de concentration de Sachsenhausen, décédé en juillet 1944 dans celui de Bergen-Belsen.

Le nouveau maire est Henri Anquetil, un commerçant de la rue de la République.

Ses trois adjoints sont : Jean Jouis, Georgette Delarue, André Frigot.

En mai 1945 c'est le retour des Prisonniers de guerre, libérés après 5 années de captivité dans les stalags de l'Allemagne nazie et qui ont la chance de retrouver leurs familles. Parmi eux celui qui allait devenir mon père : Raymond Alexandre, né dans notre commune en 1915, fait prisonnier dans les Vosges en 1940 avec son régiment.

Dans les semaines qui suivent sont gravés sur notre Monument aux Morts les noms des Déportés, des Fusillés, des soldats morts au combat, des Prisonniers décédés en Allemagne, des Victimes civiles tuées lors des bombardements aériens. Toutes et tous sont « Morts pour la France ». Rendons également hommage aux Houlmois de nationalité britannique morts en résidence forcée et à Charles Lemartinet tué à Tôtes le 31 août 1944 jour de la Libération au cours d'un combat entre troupes canadiennes et allemandes.

Le 8 mai 1945 est une date importante célébrée cette année 80 ans plus tard avec plus de solennité : celle de la Victoire des Alliés et de la capitulation des armées nazies. Une page nouvelle s'ouvre alors pour les Français et les Européens.

Je vous remercie de votre attention pour ce moment d'hommage et de partage dans lequel « le devoir de mémoire » est inséparable du « devoir d'histoire ».

Sources : Registre des délibérations du Conseil Municipal de la commune du Houlme. Années 1944-1945.

Alain Alexandre, Stéphane Cauchois. Résistance(s). L'Echo des Vagues, 2015.